

N° DEL/2023-085



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 26 juin 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 19 juin 2023

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (31) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. DELACOURT Alain, Mme SAGE-PRANCHERE Marcelle.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme DUBOCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. LACROIX Laurent. M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle.

ABSENTS**Pouvoirs (7) :**

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
Mme DUBOCHAUD Patricia a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier.
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme Ludivine BOUILLON.

**OBJET : CONVENTION VIDEOS PROMOTIONNELLES DANS LE CADRE DE
RANDO-MILLEVACHES**

M. le Président rappelle au Conseil la délibération en date du 6 décembre 2021 approuvant la convention multipartite relative au projet Rando Millevaches,

application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée, 2022 – 2023 – 2024.

Dans le cadre de son objectif de création de supports de communication, il a été décidé la réalisation de vidéos promotionnelles utilisées sur le site Rando-Millevaches.

La prestation s'élève à 4 980€, la clé de répartition retenue pour le projet est celle du nombre d'habitants par collectivité, la participation de la CCVEM s'élève donc à 390,93€.

M. le Président propose de signer la convention avec le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, pour la réalisation de vidéos promotionnelles dans le cadre de Rando-Millevaches.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** la convention pour la réalisation de vidéos promotionnelles dans le cadre de Rando-Millevaches,
- **Fixe** le montant de la participation à 390,93€,
- **Autorise** M. le Président à signer la convention à intervenir avec le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Extrait certifié conforme,

Lapleau, le 29 juin 2023

Le Président,


Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRE